



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 07

Séance du 21 février 2022 – ouverte à 16h30 et levée à 19h30

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique, Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil général

Covid-19-2

Transmettre au bureau du Conseil général l'information de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), par rapport aux décisions du Conseil fédéral du 16 février 2022, de lever toutes les mesures de lutte contre la pandémie mises en vigueur le 21 décembre 2021. Les séances peuvent être suivies de parties conviviales comme apéritif ou repas, que le port du masque n'est plus obligatoire

Prendre acte de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du Conseil général prévue le 3 mars 2022

Municipalité

Administration

Adopter le préavis municipal concernant l'acquisition et l'aliénation des parcelles 5, 6 et 248 via le droit de préemption en faveur de la construction de logements à loyer abordable et de la réfection de la place de jeux qui sera présenté à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 3 mars 2022

Prendre acte de l'engagement de la Société Coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) dans le cadre du projet d'aliénation de la parcelle 5, 6 et 248, qui est ainsi disposée à participer à la rénovation des infrastructures publiques situées sur la parcelle communale no 9

Adopter le préavis municipal pour la demande de crédit relatif à la sécurisation de la route du Riau, des arrêts de bus « Riau-Graubon » et « Balances »

Intituler le futur « Périodique de la commune » trimestriel « Le Chant du Rossignol »

DOMAINES ET BATIMENTS

Patrimoine immobilier

Eglise

Accepter l'offre d'Abrifeu pour l'installation d'un extincteur

Grande salle « Les Balances »

Prendre acte que les travaux de retouche-peinture réalisés par l'entreprise Wastable, suite au démontage des trois vitrines, donnent entière satisfaction à la Municipalité

Station de pompage au lieu-dit « En Praz Bourdin »

Faire procéder par l'entreprise Stucki Frères au remplacement du fusible, suite aux diverses pannes survenues à la pompe

TRAVAUX

Routes

Passer commande chez Robalex Signalisation, de la signalisation verticale, suite à la publication de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), parue dans la FAO le 16 novembre 2021, qui n'a donné lieu à aucun recours

Passer commande d'une désherbeuse mécanique thermique auprès de Moret Machines agricoles SA (affectées pour les bordures des trottoirs et routes) et d'une machine à désherber à gaz chez HB Hermann Baur AG (destinée pour les places publiques, cimetière, etc. comportant des gravillons)

Ordures ménagères et déchetterie

Décliner l'accueil le 30 mars 2022 de l'Association intercommunale du centre de collecte des sous-produits animaux de Moudon (CCSPA) qui devait avoir lieu en la salle du Tilleul, du fait d'une capacité insuffisante de la salle et que la grande salle « Les Balances » était occupée ce jour-là. La prochaine assemblée se tiendra en la salle « Les Balances » selon le tournus des communes

SECURITE SOCIALE

Modifier la directive d'allègements et d'exonération de taxe (annexe 2) du règlement communal sur la gestion des déchets concernant l'alinéa a) naissances et b) jeunes enfants. Celle-ci sera publiée sur le site internet dès que le projet « Pack naissance » sera mis en place

Au nom de la Municipalité
Le Syndic
Philippe Thévoz



Vitalia Tornay
La Secrétaire